

INSPÉ

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Dijon

Master MEEF

Métiers de l'enseignement, de l'éducation
et de la formation

2nd degré

Fiche Formation

Parcours Education Musicale

2024-2025

■ Contacts

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
INSPE Nadège LEMONNIER Formatrice académique nadege.lemonnier@u-bourgogne.fr	INSPE Scolarité 2 nd degré ☎ 03.80.39.35.77 scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr
UFR Jean-Baptiste MEDARD Maître de Conférences jean-baptiste.medard@u-bourgogne.fr	UFR Raphaël GROS ☎ 03.80.39.55.84 raphael.gros@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Bourgogne UFR Sciences Humaines	

- Objectifs de la formation et débouchés

Le master MEEF mention second degré parcours Professeur d'Education Musicale et chant choral, a pour vocation de préparer les étudiants à acquérir les compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, liées au contexte d'exercice du métier) du métier de Professeur d'Education Musicale et chant choral, de collège et de lycée tout en préparant les concours qui lui sont liés.

La formation s'appuie sur quatre axes :

- L'accès à une culture professionnelle commune à tous les enseignants
- La formation disciplinaire et didactique d'Education Musicale et chant choral
- La formation au et par le numérique
- La formation à et par la recherche (avec notamment la réalisation d'un mémoire de Master)

En outre, la formation prépare les étudiants à passer les épreuves d'admissibilité et d'admission du CAPES en fin de master 2.

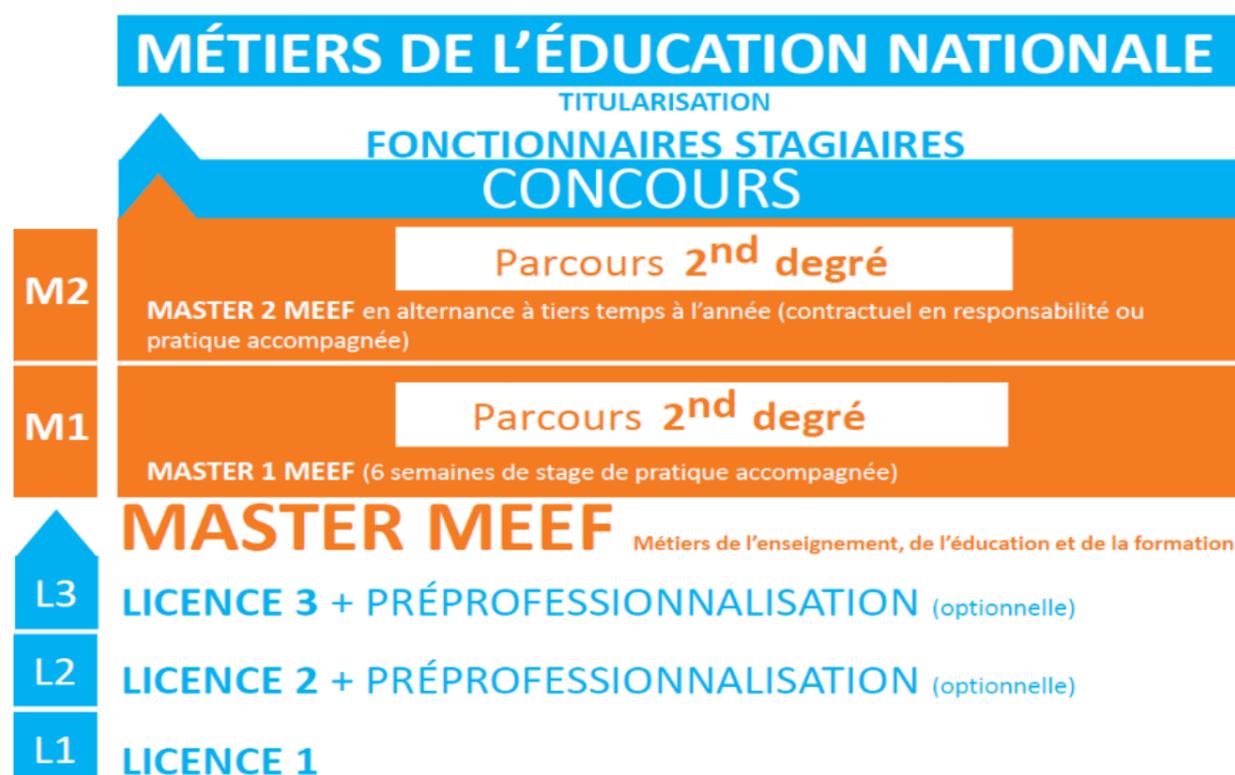
La formation s'appuie sur les trois blocs de compétences du référentiel « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle » (juillet 2019) :

- Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages
- Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Ainsi, ce master s'attache à former les étudiants :

- À la construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs de sa discipline
- Aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage

- À l'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles
- À une démarche active de développement professionnel



Organisation et descriptif des études

Parcours M1 MEEF 2nd degré

Année	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
	1	Septembre octobre	Novembre décembre	Janvier février	Mars avril
ÉVALUATION DU MASTER PAR COMPÉTENCE					
Stage	Semestre 1		Semestre 2		
	Stage S1 2 semaines		Stage S2 4 semaines		
Mémoire	Mise en place des éléments théoriques		Elaboration de la problématique		

- **Stage**

Le cursus de master MEEF intègre des stages d'observation et de pratique accompagnée, des périodes d'alternance qui peuvent donner lieu à un contrat de travail et des temps d'analyses de pratiques diversifiées en milieu scolaire et dans le champ de l'éducation et de la formation.

En cours de première année de master, un stage d'une durée de six semaines prend la forme de stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation et de la formation. Dans l'académie de Dijon, il se déroule en deux temps : un stage massé de 2 semaines au semestre 1 et un stage massé de 4 semaines au semestre 2. Dans la mesure du possible, l'un aura lieu en collège et l'autre en lycée. En effet, ces stages sur le terrain doivent permettre à l'étudiant de découvrir l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer ainsi que le métier d'enseignant dans ses différentes dimensions, d'observer l'activité des élèves et de l'équipe éducative, de faire ses premières expériences de conduite de classe, d'abord guidées par un tuteur, jusqu'à acquérir progressivement plus d'autonomie.

Lors de la deuxième année de master, la formation est organisée en alternance avec un stage soit en responsabilité (avec contrat de travail d'une durée de douze mois consécutifs sur un temps de service correspondant à un tiers de l'obligation réglementaire de service (ORS) annuelle cumulée résultant, du décret no 2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré), soit en pratique accompagnée (pour également un tiers temps de l'ORS).

Dans l'académie de Dijon, ce stage est filé sur l'année scolaire à raison de deux journées hebdomadaires dans un établissement.

Les étudiants bénéficient d'un tutorat assuré conjointement par un tuteur désigné, dans la mesure du possible, au sein de la structure d'accueil et par un personnel désigné par l'INSPE. Les tuteurs accompagnent l'étudiant lors de stages et participent ainsi à sa formation.

▪ **Maquette de formation et descriptif des enseignements**

Compétences référentiel métiers	Bloc de compétences référentiel formation	Macro-compétences	Maîtrise des ressources et composantes essentielles de la compétence	Attendus de fin de master selon le référentiel	Plan de formation
CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	BLOC A Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	EDUQUER	connaître le contexte institutionnel	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité (UE3?) Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement (UE3?) Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	UE 1 Le professeur acteur de la communauté éducative
			comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives s'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission		
		COMMUNIQUER	maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles Sait rendre compte de son travail	
			s'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)		
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier	BLOC B Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	ENSEIGNER les SAVOIRS	maîtriser les savoirs à enseigner	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	UE2 Le praticien pilote de son enseignement
			concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner gérer et aménager des espaces de travail préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe		
		PLANIFIER et SEQUENCER	maîtriser et mettre en œuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	
			concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en cohérence avec les textes planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte		
		EVALUER	connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions	Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.	UE3 Le praticien réflexif
			construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation		
		FACILITER les APPRENTISSAGES de TOUS les ELEVES	s'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation (dans enseigner les savoirs?) Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	
			tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace accompagner les élèves dans la construction de leur parcours		
		FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE	mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	
			analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.		
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	BLOC C Le professeur, acteur de son développement professionnel	SE FORMER	identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	UE4 Le professeur, acteur de son développement professionnel
		COOPERER	s'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	

BLOC A	▪ Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
UE1	▪ Le professeur acteur de la communauté éducative

COMPETENCE	ÉDUQUER
RESSOURCES	- Connaître le contexte institutionnel
	- Comprendre l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
	- S'approprier le référentiel de compétences et les textes qui fondent les missions du métier, du socle CCCC
	- Inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission
ATTENDUS	- Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
	- Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
	- Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
	- Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement
	- Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

PLAN DE FORMATION	▪ Ec1 Connaître le cadre de référence et fondements éthiques	
	Semestre 1	Semestre 2
	- Politiques éducatives et enjeux institutionnels (15h)	- Comprendre et enseigner les valeurs républicaines (12h)
	- 6hCM histoire/droit - 9hCM sociologie	- Question de l'égalité, école inclusive : 4hCM + 2hTD - Question de l'égalité, égalité filles garçons 2hTD - Question de la liberté, la liberté d'expression 2hCM - Question de la laïcité, faits religieux et laïcité 2hTD
	- Appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier (6h)	- Appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier (3h)
- Référentiel socle 3hCM - Armature réglementaire 3TD		

MODALITES D'EVALUATION	- Tâche complexe	- Tâche(s) simple(s)
	- ECRIT : Construire une situation d'apprentissage mettant en jeu les valeurs et principes de la république.	- Les enseignements du S1 donnent lieu à une tâche simple qui par convention sera un contrôle de connaissance. Exemple « la démocratisation de l'enseignement secondaire »

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	- Semestre 1	- Semestre 2
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire/droit : les principes autour desquels se structure le système éducatif français ; - Sociologie : les questions persistantes, en particulier les inégalités. ▪ Concepts et principes en jeu : liberté d'enseignement, égalité, laïcité. Fil conducteur pour une rapide histoire de l'enseignement secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ce semestre sera composé de cours en CM et de TD au travers d'études de cas. - Question de l'égalité, école inclusive - Question de l'égalité, égalité filles garçons - Question de la liberté, la liberté d'expression - Question de la laïcité, faits religieux et laïcité
<ul style="list-style-type: none"> - « C'est autour des lycées qu'a été construite, au tout début du XIX^e siècle, sous l'égide de l'État mais dans le cadre institutionnel d'une organisation corporative appelée Université impériale, la première forme d'institution scolaire nationale et laïque ». Philippe Savoie, <i>La construction de l'enseignement secondaire</i>(1802-1914). - « Dans cette construction, l'État a joué un rôle de premier plan, mais il n'a pas conservé très longtemps le monopole que Napoléon avait pensé pouvoir lui assurer, sinon sur la totalité de l'instruction publique, du moins sur la formation des élites. Cela s'explique du fait des restaurations monarchiques qui redonnent à l'Église un poids important dans le système éducatif secondaire ». Ibid. - « L'histoire de l'enseignement secondaire, sous son aspect le plus connu, est celle de l'affrontement entre l'orthodoxie classique et les exigences modernisatrices, affrontement qui bascule sous la Troisième République en faveur de l'enseignement moderne ». Ibid. Cela va s'accompagner du renforcement de l'enseignement public secondaire, qui bien que restant payant jusqu'en 1933, et, de fait réservé aux classes aisées, va contribuer à l'affirmation des principes de la République. - Avec les lois Jules Ferry (1881, gratuité et 1882, gratuité et laïcisation de l'instruction primaire public) et René Goblet (1886), l'école primaire publique devient laïque dans son enseignement dans ses locaux et dans ses personnels. Dorénavant les personnels enseignant dans l'école publique et appartenant à une congrégation religieuse sont remplacés par des personnels laïcs, car, on ne saurait servir deux maîtres à la fois. L'école primaire publique devient laïque dans son organisation (loi 28/03/1882, article 3, car, désormais, les maîtres de l'enseignement primaire public n'ont plus de comptes à rendre ni aux autorités religieuses locales, ni aux notables locaux. Ainsi, l'enseignement primaire public doit être laïque, puisqu'il est commun. Toutefois cette organisation est conforme au principe de liberté de l'enseignement hérité de la Révolution, puisqu'on peut satisfaire à l'obligation d'instruction en instruisant son enfant soi-même, ou bien en le scolarisant à l'école publique ou à l'école libre (loi 28/03/1882, article 4). - Si la gratuité de l'enseignement primaire public garantit l'égalité d'accès, l'école Ferry reste duale, Jules Ferry estimant lui-même, au grand dam de Ferdinand Buisson, qu'un enfant du peuple ne serait pas à sa place dans le secondaire. - Mise en perspective du cheminement vers l'école unique depuis les critiques de Ferdinand Buisson jusqu'au collège unique en passant par les compagnons de l'université et les dispositions Jean Zay, allongement de la durée d'obligation d'instruction jusqu'à 14 ans, puis 16 ans en 1959, qui amèneront à faire en sorte que primaire et secondaire doivent désormais être en relation de continuité. 	<ul style="list-style-type: none"> - CM et TD : - Pour faire le lien avec le S1, la neutralité servira de point de départ. Les agents publics sont astreints, à l'inverse des élèves, à une obligation de neutralité confessionnelle, politique et commerciale. Par contre, comme l'école a pour charge de transmettre des valeurs, elle n'est pas dans une neutralité d'abstention. - L'égalité, principe et valeur sera enseignée en prenant comme objet d'étude l'égalité filles garçons : prendre conscience du fait que ce principe et cette valeur peuvent heurter des convictions familiales, et aussi prendre conscience, plus largement, de ce que l'école française (voir études cnesco par exemple), a encore des progrès à faire dans ce domaine et produit, consciemment ou non, aussi des inégalités. - La liberté est une valeur qui s'inscrit à travers des règles de droit, car, dès lors qu'on vit en société, aucune liberté n'est absolue. Sera développé entre autres la compréhension du sens, du contenu et des limites de la liberté d'expression dans une société démocratique. - La fraternité renvoie à ce qui nous est commun, la rationalité mais aussi la sensibilité, malgré tout ce qui peut nous séparer : convictions, engagements, opinions. 	

- En partant des dispositions Jean Zay du 31/12/36 sur l'absence d'agitation politique dans les établissements scolaires et du 15/05/37 interdisant le prosélytisme religieux, jusqu'à la loi du 15 mars 2004 « en-cadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics » il sera montré comment l'école a toujours pour mission de produire des républicains, et/ou de manière plus large, du commun au moment où les revendications communautaires s'affirment de plus en plus et parfois violemment.
- Pour ce qui est de la production de la culture commune professionnelle, il sera mis en perspective, le socle commun et le concept juridico-politique de laïcité. Chacun de ces deux contenus bénéficiant d'un horaire spécifique.

CM exclusivement :

Pour ce qui est de la laïcité (juridiquement : liberté publique de conscience, neutralité confessionnelle de l'État, séparation des religions et de l'État de telle sorte que l'État n'a aucune compétence théologique et que les religions n'exercent aucun pouvoir politique) à laquelle sera consacrée au moins la moitié de l'enseignement actuel de philosophie de l'éducation. Seront exposées les composantes que dégagait Émile POULAT :

- Historiquement, la laïcité marque la fin de la catholicité, régime juridico-politique, où, qui n'était pas catholique au royaume de France, pouvait être rejeté, persécuté, contraint à l'exil...
- Juridiquement, la laïcité c'est la liberté publique de conscience, liberté de croire, de ne pas croire, de changer de religion, d'exprimer ses convictions dans les limites du cadre légal, et aussi de se prévaloir de la clause de conscience.
- Juridiquement, la laïcité, c'est la pacification des esprits par le droit, dorénavant, il ne peut plus y avoir de norme religieuse au-dessus du droit civil, les religions devant faire leur deuil de tout désir théocratique,
- Philosophiquement, la laïcité, confondue avec la rationalité, c'est l'émancipation des esprits par la raison.
- Ainsi, si la laïcité implique la neutralité confessionnelle de l'État, elle n'engage pas pour autant complètement la neutralité de l'enseignement public, puisque, comme l'écrivait Jean Jaurès, en 1908, « il n'y a que le néant qui soit neutre ». Concrètement, je ne peux pas dire à des élèves qu'entre le récit de la Genèse et Darwin je reste neutre, puisque je dois transmettre la distinction entre croire et savoir.
- Voir par exemple :

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/content/laicite-et-neutralite>

- Au plan historique, on insistera sur la massification plus tardive du secondaire par rapport au primaire. D'un point de vue sociologique, seront traitées plusieurs dimensions :
- Les conséquences de la massification et les politiques éducatives mises en œuvre pour y répondre. Seront en ce sens abordés dans une perspective sociohistorique les principales lois du vingtième siècle) participant à la massification du système (Berthoin, Haby...) et les politiques éducatives mises en œuvre face à cet afflux d'étudiants, comme la politique d'éducation prioritaire, le redoublement ou bien encore les classes de niveau.
- Les inégalités sociales à l'école et les inégalités d'orientation. L'appréhension de ces dimensions amènera à étudier les théories de Bourdieu et Passeron et de Boudon sur les inégalités sociales à l'école, mais aussi de Bernstein sur le langage. Les travaux de

	<p>Duru-Bellat, nombreux sur la question, seront également abordés. Les enquêtes PISA viendront compléter les résultats de recherche en la matière dans une dimension internationale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sociologie des curricula : il s'agira de s'intéresser aux différentes formes de curriculum (formel, réel, caché) et aux des enjeux auxquels elles s'articulent. 	
--	--	--

Compétence	COMMUNIQUER	
RESSOURCES	- Maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)	
	- S'approprier la communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée	
	- Adopter une attitude favorable à l'écoute et à des échanges respectueux avec son (ses) interlocuteur(s)	
	- Communiquer de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	
ATTENDUS	- Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	
	- Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	
	- Sait rendre compte de son travail	
	- Maîtriser les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2)	

PLAN DE FORMATION	Ec 2 : Communiquer	
	Semestre 1	Semestre 2
	- Usage responsable d'internet et numérique éducatif (4hCM + 8hTD)	- Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle (12hTD)
	- Maîtrise de la langue française (9hTD)	

MODALITES D'EVALUATION	- Tâche complexe	- Tâche(s) simple(s)
	- Usage responsable d'internet et numérique éducatif	
	- ECRIT sur table d'1h30. À partir d'une situation scolaire émanant d'une problématique en lien avec la culture numérique communiquée le jour de l'épreuve, l'étudiant devra concevoir la communication écrite (fond, forme et moyens) appropriée qu'un enseignant confronté à cette situation doit s'adresser à sa hiérarchie et/ou l'équipe pédagogique et/ou ses élèves et/ou aux parents.	- Parcours PIX de connaissances et compétences en matière d'EMI
	- Maîtrise de la langue française	
	- ECRIT sur table d'1h30. A partir d'une situation scolaire émanant d'une problématique en lien avec la culture numérique communiqué le jour de l'épreuve, l'étudiant devra concevoir la communication écrite (fond, forme et moyens) appropriée qu'un enseignant confronté à cette situation doit adresser à sa hiérarchie et/ou l'équipe pédagogique et/ou ses élèves et/ou aux parents.	

	- Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle	
	<ul style="list-style-type: none"> - ECRIT à partir d'un corpus de 3 ou 4 documents (textes et enregistrement(s)). Après un séjour de trois semaines en tant qu'enseignant -de poste à poste- que vous aurez passé dans un établissement anglophone ou hispanophone (Angleterre, USA, Canada, Afrique du Sud, Australie, Espagne, Mexique, Chili, Argentine...), rédigez un compte rendu précis (250 mots) sur la place de l'enseignement des LV, celle de l'éducation physique et sur le système d'évaluation du pays en question. Ce compte rendu est à s'adresser aux instances officielles régissant l'éducation du pays concerné. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole courte en continu (expression d'un point de vue) à partir d'une situation, d'un système en place. - Prise de parole en interaction (3 à 4 personnes) pour échanger et/ou trouver des alternatives ou des solutions par rapport à une situation délicate rencontrée en milieu scolaire.

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	- Semestre 1		- Semestre 2	
	- Usage responsable d'internet et numérique éducatif		- Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle	
	<ul style="list-style-type: none"> - Apports juridiques, éthiques et réglementaires sur l'usage du numérique à l'Ecole (droits à l'image, droits d'auteurs, propriété intellectuelle, RGPD, licences des logiciels, charte d'usage en classe...) - Place du numérique dans le socle commun et dans les programmes d'enseignement - Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) - Fonctionnement de la certification PIX (élèves de 3ème et de Terminale) + PIX enseignant - Apprendre à maîtriser son identité numérique (professionnelle / personnelle) & Apprendre aux élèves à maîtriser leur propre identité. 		<ul style="list-style-type: none"> - A travers trois thématiques liées à l'éducation, découverte de certaines facettes du système scolaire de quelques pays (USA, Canada, Angleterre, Afrique du Sud, Australie, Espagne, Mexique, Chili, Argentine...) - Les thématiques ciblées lors de chaque séance - L'enseignement d'une langue étrangère - Les manières d'évaluer - La place de l'éducation physique dans les écoles et/ou collèges et lycées <ul style="list-style-type: none"> • Travail de réception orale et écrite • Activités de manipulation et d'appropriation linguistique • Activités/ateliers d'expression orale et/ou écrite 	
	- Maîtrise de la langue française			
<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la correction et la qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales ; justesse de la prononciation et du ton, débit d'élocution). - Découvrir, manipuler, rédiger des documents professionnels écrits : courriers, courriels, rapports, fiches action, bulletins - Remobiliser des règles d'orthographe et de syntaxe. - Acquérir l'orthographe de mots spécifiques à la profession. 				

BLOC B	▪ Un professeur polyvalent, praticien réflexif, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages
UE2	▪ Le praticien pilote de son enseignement

Compétence	ENSEIGNER les SAVOIRS
Ressources	- Maîtriser les savoirs à enseigner
	- Concevoir et mettre en œuvre une séquence / des séances en favorisant l'engagement de tous les élèves et en différenciant l'enseignement
	- Sélectionner et analyser les ressources à enseigner et pour enseigner
	- Gérer et aménager des espaces de travail
Attendus	- Préparer des supports de travail adaptés au(x) contexte(s) de la classe
	- Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.
	- Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés

	Semestre 1	Semestre 2
PLAN DE FORMATION	▪ Ec 1 : Maîtriser les savoirs à enseigner	
	- Ec 1a : Savoir accompagner un répertoire vocal destiné à un public de collège (12hTD)	- Ec 1a : Savoir accompagner un répertoire vocal destiné à un public de collège (12hTD)
	- Ec 1b : Savoir diriger une chorale de collège ou lycée (12hTD)	- Ec 1b : Savoir diriger une chorale de collège ou lycée (12hTD)
	- Ec 1c : Travail vocal des répertoires de chanson (12hTD)	- Ec 1c : Travail vocal des répertoires de chanson (12hTD)
	- Ec 1d : Arrangement polyphonique d'un chant à destination d'un public de collège et de lycée (6hCM+6hTD)	- Ec 1d : Analyse des répertoires savants et populaires en vue d'une exploitation en collège (11hCM)
	▪ Ec 2 : Enseigner dans le secondaire	
	- Ec 2a : Approche didactique de la discipline (30h TD)	- Ec 2a : Construire et développer les apprentissages disciplinaires (23hTD)
	- Ec 2b : Mettre en œuvre une séance en éducation musicale (23hTD)	- Ec 2b : Planifier à l'échelle de la séquence (18hTD)
	- Ateliers pédagogiques et didactiques (7hTD)	- Ateliers pédagogiques et didactiques (8hTD)

	▪ Tâche complexe	▪ Tâche(s) simple(s)
MODALITES D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ECRIT sur table : Construire le cadre didactique d'une séquence à partir de ressources sélectionnées musicales et autres (issues d'autres domaines artistiques) <ul style="list-style-type: none"> - Formuler une problématique, choisir des compétences disciplinaires en tenant compte du contexte d'enseignement, proposer des déclinaisons pour chacune des compétences visées, les associer à des compétences précises du socle commun, définir les connaissances abordées, élaborer un projet musical et sélectionner un répertoire d'écoutes en conséquence ▪ Épreuve complémentaire (UFR) <ul style="list-style-type: none"> <u>Oral</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Direction de chœur - Interprétation et accompagnement d'une chanson <u>Écrit</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Arrangement polyphonique d'une chanson - Relevé musical sur partition 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modules – Formation disciplinaire INSPE <ul style="list-style-type: none"> - TS1 oral : Conduire une activité de production : interpréter un chant en s'accompagnant et conduire son apprentissage par imitation - TS2 écrit sur table : Connaître les programmes d'éducation musicale et le contenu didactique d'une séquence - TS3 oral : Présenter et mettre en lien les documents élèves élaborés lors du stage 2 au regard du cadre didactique construit en amont ▪ Savoir accompagner un répertoire vocal destiné à un public de collège <ul style="list-style-type: none"> - Savoir s'accompagner au piano dans différents styles musicaux - Maîtriser les différents styles de chansons destinées aux élèves de collège ▪ Savoir diriger une chorale au collège ou au lycée <ul style="list-style-type: none"> - Savoir donner un exemple chanté de qualité - Savoir s'accompagner au piano en chantant - Savoir appliquer une méthode d'apprentissage par imitation - Savoir utiliser le piano comme soutien mélodique ou harmonique du chœur - Savoir utiliser la gestique de base de direction de chœur ▪ Travail vocal des répertoires de chanson : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la technique vocale pour pouvoir aborder différents styles de chanson - Connaître convenablement les différents styles de chanson ▪ Arrangement polyphonique d'un chant à destination d'un public de collège et de lycée <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la voix chantée des élèves de collège et de lycée. - Connaissance de l'utilisation des instruments de musique permettant de soutenir et de mettre en valeur ces voix. - Connaissance des outils informatiques permettant d'éditer une partition pour chœur et instrument(s). - Construction d'un arrangement polyphonique pour chœur de collège et/ou de lycée à trois voix avec instrument(s) à partir d'un chant donné avec sa grille d'accords. ▪ Analyse des répertoires savants et populaires en vue d'une exploitation en collège <ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer des genres de différentes époques et de différents lieux géographiques - Connaître les formations vocales et instrumentales de base - Maîtriser la terminologie musicale ▪ Développement de l'écoute analytique chez l'adolescent <ul style="list-style-type: none"> - Savoir reconnaître des formes et les genres musicaux de base - Savoir décrire de courts extraits musicaux ▪ Arranger, transcrire pour un public d'adolescent <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différents styles d'écriture - Savoir adapter un arrangement à différents niveaux de classe

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	Semestre 1	Semestre 2
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modules – Formation disciplinaire INSPE <ul style="list-style-type: none"> - S'appropriier les textes de référence : les programmes d'éducation musicale au cycle 3 et au cycle 4 - Concevoir un cadre didactique de séquence - Élaborer la problématique de séquence - Cibler des objectifs d'apprentissage au regard du cadre didactique - Le développement des compétences du socle commun en éducation musicale ▪ Module complémentaire (= 6h TD) : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les outils numériques pour construire son enseignement ▪ Modules – Formation disciplinaire UFR <ul style="list-style-type: none"> - Diriger un ensemble vocal - Interpréter et accompagner le répertoire de chansons - Réaliser un arrangement polyphonique d'un chant - Effectuer un relevé musical sur partition ▪ Ateliers pédagogiques et didactiques : <ul style="list-style-type: none"> - Interpréter un chant en s'accompagnant - Conduire l'apprentissage d'un chant par imitation - Maîtrise des langages musicaux et des techniques d'apprentissage en vue d'une exploitation pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modules – Formation disciplinaire INSPE <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les compétences disciplinaires les plus appropriées en fonction des objectifs à atteindre - Construire des situations d'apprentissage à l'échelle de la séance au regard des objectifs visés - Conduire une activité de perception - Conduire une activité de perception - Concevoir des supports pour les élèves ▪ Module complémentaire (= 6h TD) : <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les outils numériques pour construire son enseignement ▪ Modules – Formation disciplinaire UFR <ul style="list-style-type: none"> - Diriger un ensemble vocal - Interpréter et accompagner le répertoire de chansons - Réaliser un arrangement polyphonique d'un chant - Analyser, commenter, comparer des œuvres - Effectuer un relevé musical sur partition ▪ Ateliers pédagogiques et didactiques : <ul style="list-style-type: none"> - Du chant au projet musical - Maîtrise des langages musicaux et des techniques d'apprentissage en vue d'une exploitation pédagogique

Compétence	PLANIFIER et SEQUENCER
Ressources	- Maîtriser et mettre en œuvre les programmes disciplinaires et le socle CCCC
	- Concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle et en cohérence avec les textes
	- Planifier des séquences d'enseignement / apprentissage selon les programmes et adaptées au contexte
Attendus	- Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.

PLAN DE FORMATION	Semestre 1	Semestre 2
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ec 1 : Maîtriser les savoirs à enseigner 	
- Ec 1a : Savoir accompagner un répertoire vocal destiné à un public de collège (12hTD)	- Ec 1a : Savoir accompagner un répertoire vocal destiné à un public de collège (12hTD)	
- Ec 1b : Savoir diriger une chorale de collège ou lycée (12hTD)	- Ec 1b : Savoir diriger une chorale de collège ou lycée (12hTD)	
- Ec 1c : Travail vocal des répertoires de chanson (12hTD)	- Ec 1c : Travail vocal des répertoires de chanson (12hTD)	
- Ec 1d : Arrangement polyphonique d'un chant à destination d'un public de collège et de lycée (6hCM+6hTD)	- Ec 1d : Analyse des répertoires savants et populaires en vue d'une exploitation en collège (11hCM)	

▪ Ec 2 : Enseigner dans le secondaire		
	- Ec 2a : Approche didactique de la discipline (30h TD)	- Ec 2a : Construire et développer les apprentissages disciplinaires (23hTD)
	- Ec 2b : Mettre en œuvre une séance en éducation musicale (23hTD)	- Ec 2b : Planifier à l'échelle de la séquence (18hTD)
-	- Ateliers pédagogiques et didactiques (7hTD)	- Ateliers pédagogiques et didactiques (8hTD)

	Tâche complexe	Tâche(s) simple(s)
MODALITES D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ECRIT : (dossier à remettre aux formateurs) : Élaborer un scénario pédagogique de la séquence conduite en stage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TS1 oral : Formuler une tâche centrale en perception et en production ▪ TS2 oral : Lier le cadre didactique élaboré en amont avec des propositions de mise en œuvre en organisant les objectifs dans le temps de la séance ▪ TS3 écrit sur table : Connaître et comprendre les spécificités d'un scénario pédagogique dans l'élaboration d'une séquence

	Semestre 1	Semestre 2
DESCRIPTIF DESCONTENUS DE COURS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modules – Formation disciplinaire INSPE S'approprier les approches didactiques permettant de structurer son enseignement à l'échelle de la séance : <ul style="list-style-type: none"> • Cibler des objectifs à l'échelle de la séance • Construire un déroulé de séance • Organiser les objectifs au sein de la séance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modules – Formation disciplinaire INSPE S'approprier les approches didactiques permettant de structurer son enseignement à l'échelle de la séquence : <ul style="list-style-type: none"> • Cibler des objectifs à l'échelle de la séquence • Organiser les objectifs au fil de la séquence et planifier les situations d'évaluation en conséquence • Construire un scénario pédagogique • Élaborer la planification de la séquence

Compétence	▪ EVALUER	
Ressources	- Connaître les différentes formes d'évaluation et leurs fonctions	
	- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins et des progrès des élèves	
	- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis	
	- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation	
Attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : - Mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; - Déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - Analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter. 	

PLAN DE FORMATION	- Ec 1 : Rendre plus efficace son enseignement	
	- Semestre 1	- Semestre 2
		- Évaluation des apprentissages, remédiation et différenciation (24hTD)

MODALITES D'EVALUATION	- Tâche complexe	- Tâche(s) simple(s)
	<ul style="list-style-type: none"> - Formation transversale : - ORAL ou ECRIT : Les formateurs évaluent progressivement les compétences des étudiants, à partir de leurs productions (orale/écrite) réalisées lors de trois tâches complexes proposées tout au long du module - TC n°1 : visée formative – article scientifique à lire et à présenter à l'oral en cours (en bi/tri-nôme) - TC n°2 : visée formative – analyse d'une situation observée en stage (écrit en binôme de stage à rendre sur Plubel) - TC n°3 : à visée certificative – analyse d'une situation d'enseignement (au choix parmi trois) (écrit individuel à faire chez soi et à rendre sur Plubel) 	

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	- Semestre 1	- Semestre 2
		- Évaluation des apprentissages, remédiation et différenciation (24hTD)
		<ul style="list-style-type: none"> - Formation transversale : - Objectifs du module : Fournir aux étudiants un ensemble de repères communs : concepts et notions théoriques - apports de la recherche en lien aux thèmes traités pour leur permettre d'éclairer leurs choix (individuels et collectifs) futurs en matière de pratiques d'évaluation, de différenciation, de remédiation - Repères et définitions : évaluer/juger/noter – distinction objet/outils d'évaluation – compétences (définitions, sens pour les élèves, sens pour les parents) – les différentes fonctions de l'évaluation scolaire – les différentes formes d'évaluation

- **Apports de la recherche** : docimologie – comparaison sociale, théorie de buts d’accomplissement, effet Pygmalion/évaluation – efficacité/équité des pratiques de différenciation/remédiation ...
 - **Analyses** d’outils, de pratiques, de situations, d’activités d’évaluation, de remédiation et de différenciation
 - L’ensemble du module de formation est construit autour de 3 situations complexes proposées aux étudiants servant à la fois de base aux contenus du cours et à évaluer (CC) le développement progressif des compétences des étudiants.
 - **Situation 1** : lecture d’un article scientifique (au choix parmi la liste fournie par les formateurs) sur une des thématiques du cours accompagné d’un questionnaire des pratiques (d’évaluation, de remédiation et de différenciation) à partir des contenus de ces articles. L’étudiant réalisera une synthèse et une analyse de cet article sous une forme qui sera précisée par l’enseignant et qui pourra prendre par exemple la forme d’une note de lecture.
 - **Situation 2** : choix par l’étudiant (ou par le binôme) d’une activité/situation d’évaluation, de remédiation, ou de différenciation observée ou mise en œuvre durant le stage du S2 (ou puisée dans son expérience scolaire en tant qu’élève). L’étudiant (ou le binôme) réalisera une description ainsi qu’une analyse de cette activité/situation d’évaluation (production écrite) : présentation aux autres pendant les cours (pour les CPE : exemple, entretien avec des parents et/ou avec un élève relatif à l’évaluation, ou analyse d’une situation de conseil de classe ...)
 - **Situation 3** : travail à partir des outils, supports, activités d’évaluation/remédiation/différenciation (dont par exemple des épreuves des évaluations nationales) proposées par les formateurs. L’étudiant devra en analyser une au choix en intégrant l’ensemble des apports du cours.
 - Ces trois situations seront présentées dès le début du cours aux étudiants, elles donneront lieu à un rendu à des dates précises au cours du semestre, les formateurs en feront une synthèse et organiseront leurs apports à partir de ces contributions lors de la séance suivante.
 - Certains des documents produits par les étudiants (fiches de lecture, description/analyse, analyse outils) pourront être mutualisés sur un espace partagé.
- **Formation disciplinaire :**
- Les évaluations : typologie et fonctions
 - Analyse de situations d’évaluation diverses
 - Construction d’outils pour évaluer les élèves en éducation musicale
 - L’ENT au service de l’évaluation en éducation musicale
 - La remédiation au service des progrès et des acquis des élèves
 - Découvrir les principes de la différenciation et les procédés de mise en place
 - La mise en œuvre de l’évaluation continue en éducation musicale
 - Établir un bilan d’élève au regard des évaluations conduites

Compétence	▪ FACILITER LES APPRENTISSAGES DE TOUS LES ÉLÈVES	
Ressources	- S'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers	
	- Tenir compte des composantes cognitive, affective et relationnelle dans les apprentissages	
	- Prévoir des stratégies d'enseignement-apprentissages qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime de soi	
	- Maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant pour une gestion de classe efficace	
	- Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours	
Attendus	- Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses	
	- Apprentissages pour étayer son action.	
	- Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation	
- Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent		

PLAN DE FORMATION	- Ec 1 : Rendre plus efficace son enseignement	
	- Semestre 1	- Semestre 2
	- Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (16hCM)	- Apprendre à apprendre Outils et méthodes pratiques (6hTD)
	- Inclusion des élèves (6hCM + 6hTD)	- Inclusion des élèves (6hTD)

MODALITES D'EVALUATION	- Tâche complexe	• Tâche(s) simple(s)
	- ECRIT : A partir d'une situation professionnelle concrète fournie et en tenant compte des éléments travaillés sur l'ensemble de l'année, les étudiants devront analyser la situation et proposer des actions concrètes à mettre en œuvre pour faciliter les apprentissages de tous les élèves.	- Contrôles de connaissances pendant l'année sur chaque partie.

	- Semestre 1	- Semestre 2
	- Processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage	- Apprendre à apprendre Outils et méthodes pratiques

**DESCRIPTIF
DES
CONTENUS
DE COURS**

Objectifs de formation :

- Remettre en question ses intuitions et ses idées reçues en matière d'apprentissage
- Se baser sur les données de la recherche pour mieux comprendre le fonctionnement cognitif de l'être humain et en particulier les processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (mémoire, attention, motivation, régulation, *feedback*, métacognition...).

Contenus de formation :

- Ces cours seront l'occasion de remettre en question ses intuitions, ses idées reçues et/ou ses fausses croyances afin d'apporter un éclairage scientifique sur le fonctionnement cognitif et les processus d'apprentissage. Nous développerons l'idée selon laquelle on ne peut pas enseigner convenablement sans avoir un bon modèle mental de ce qui se passe à la fois dans la tête de l'élève mais également dans celle de l'enseignant !
- Ainsi, les cours magistraux présenteront un état des lieux actualisé des travaux de psychologie cognitive portant sur les processus d'apprentissage. Mieux comprendre comment les élèves apprennent devrait fournir aux enseignants et aux personnels d'éducation des outils d'analyse et de conception de situations d'apprentissage ainsi que des éléments de compréhension des difficultés qu'ils sont liées.
- Dans ce cadre, nous aborderons les principales fonctions cognitives en jeu dans les apprentissages et en particulier les différents systèmes de mémorisation et les processus associés. Cette formation permettra également d'aborder les principaux leviers, identifiés à l'heure actuelle par les sciences cognitives, de réussite d'un apprentissage : l'attention, l'engagement actif, le retour d'information, la consolidation, etc.
- La recherche en sciences cognitives avance, de nombreux résultats d'études existent, ceux-ci devraient permettre de donner aux enseignants et aux personnels d'éducation un bagage minimum de principes fondamentaux du fonctionnement cognitif et des apprentissages leur permettant de faire évoluer leurs pratiques et de faciliter les apprentissages de tous les élèves.

Objectifs de formation :

- Mobiliser ses connaissances sur les processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage pour construire des situations d'apprentissages plus efficaces
- Accompagner les élèves dans leur mise en œuvre de stratégies d'apprentissage plus efficaces.
- Apprendre à comment apprendre

Contenus de formation :

- Les travaux dirigés permettront de présenter différents leviers afin de faciliter les apprentissages des élèves. Nous verrons en particulier des pistes concrètes pour améliorer l'efficacité des processus de mémorisation et des processus attentionnels et donc, plus largement, comment améliorer les apprentissages. Ces temps de formation seront également l'occasion de présenter des outils concrets utilisables en classe afin d'aider les élèves à mieux apprendre. Plus globalement, une réflexion sera menée sur l'importance d'une démarche « d'apprendre à apprendre » à l'École.

- Inclusion des élèves

Objectifs de formation

- (Établis en lien l'arrêté du 25 novembre 2020 qui fixe le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers)
- Sensibiliser les étudiants aux différentes formes des diversités observées dans un établissement scolaire du 2nd degré.
- Se familiariser avec les notions de besoins éducatifs particuliers (BEP), de handicap et différencier l'adaptation de la ségrégation, l'inclusion de l'intégration.
- Connaître les caractéristiques d'une situation de handicap, les orientations de la loi 2005 (changement de paradigme avec les notions de compensation et d'accessibilité), les principales modalités de scolarisation en milieu ordinaire (et les modalités de scolarisation dans les trois secteurs de l'enseignement spécialisé) et les grands principes pédagogiques liés à la notion d'éducabilité cognitive.
- Connaître les caractéristiques des quatre projets individuels (PPS, PPRE, PAI, PAP) et leurs modalités de mise en œuvre.
- Différencier les difficultés d'apprentissage, les difficultés scolaires et les grandes difficultés scolaires.
- Connaître les principaux dispositifs d'aide au collège et au lycée et les acteurs relatifs au domaine des difficultés scolaires, en particulier des difficultés d'apprentissage (soutien, groupes de besoin, pédagogie différenciée, accompagnement personnalisé, PPRE, SEGPA-EREA, dispositif relais, micro-lycée, PIDRE, dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire).
- Identifier les facteurs agissant sur le climat social de la classe et mettre en œuvre les stratégies pédagogiques les plus adaptées.

Contenus

- Les notions d'éducabilité cognitive, de handicap, d'intégration et d'inclusion, d'accessibilité et de compensation
- Les élèves à besoins éducatifs particuliers
- Les projets individuels
- La scolarisation des élèves en situation de handicap avec une analyse du dispositif inclusif (ULIS)
- Les partenaires concourant à la scolarisation inclusive et les modalités de travail partenarial (observer, analyser, élaborer, co-construire en équipe)
- Les élèves en situation de handicap (caractéristiques des élèves inscrits dans les troubles des fonctions cognitives, sensorielles et motrices, les élèves inscrits dans les troubles du spectre de l'autisme et première approche des adaptations possibles)
- Les élèves hors handicap : les élèves en grande difficulté scolaire (caractéristiques et première approche des adaptations possibles) avec présentation du dispositif SEGPA et introduction à la particularité des élèves en REP-REP+, les élèves HPI, les élèves inscrits dans les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, les élèves allophones
- Les postures professionnelles adaptées

Les élèves en situation de décrochage scolaire et leur prise en charge au sein du collège et en dehors du collège La prise en compte du climat social de la classe pour gérer l'hétérogénéité des apprentissages

Compétence	▪ FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les travaux des recherches permettant de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle - Analyser, individuellement et collectivement, sa pratique et l'ajuster en vue de la rendre plus efficace.
Attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves - Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) - Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

PLAN DE FORMATION	▪ Ec 2 : Analyser sa pratique et mobiliser la recherche	
	Semestre 1	Semestre 2
	- Ec 2a : Recherche et mémoire (cadre théorique) (14hCM + 8hTD)	- Ec 2a : Recherche et Mémoire (cadre théorique et protocole) (10hTD + 4hTP)
		- Suivi individuel de mémoire (1hTP)
		- Recherche disciplinaire (20hTD)
	- Ec 2b : Stage	- Ec 2b : Stage
	- Préparation et analyse du stage (par groupe de 4 à 6) (7hTP)	- Préparation et analyse du stage (par groupe de 4 à 6) (8hTP)
	- Suivi individuel de stage (1hTP)	

MODALITES D'EVALUATION	Tâche complexe	Tâche(s) simple(s)
	Recherche et mémoire	
	<ul style="list-style-type: none"> - ORAL : Présentation sous forme de « mini-communication scientifique » de l'état de sa recherche à ses pairs : « Maintenant que j'ai expliqué mon cadre théorique, voilà mon protocole... » Cela permettra l'éclosion de questions et de remarques qui feront avancer la réflexion de chacun.e. - ECRIT : Rédaction d'un pré-mémoire d'une quinzaine de pages faisant état de sa problématique, de sa bibliographie et de son protocole ajustable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation orale (à deux ou trois) d'articles scientifiques à ses pairs.
	Stage	
<ul style="list-style-type: none"> - ÉCRIT : (en lien avec l'écrit 2 du concours) évalué par compétences avec des indicateurs. Écrit en deux parties : - Description de la séquence conduite par le stagiaire - Analyse de l'une des séances (comportant une activité différenciée) 	<ul style="list-style-type: none"> - ORAL : Oral de 20 minutes en 2 parties : <ul style="list-style-type: none"> - Co-animation sur le contexte d'établissement / cadre réglementaire / le rôle des acteurs - Individuel pour le retour d'expérience (premier jalon de l'analyse de pratique). 	

- Semestre 1

- Semestre 2

Recherche et mémoire

Jusqu'au thème de recherche

- **Objectifs :**
- S'approprier le cahier des charges du mémoire et les enjeux d'un continuum M1-M2
- Les étudiants construiront leur thème de recherche. Pour ce faire, ils découvriront différentes recherches (en lien éventuellement avec les grands domaines du référentiel de compétences et/ou en sciences de l'éducation/didactique/psychologie). Il s'agit bien de donner à voir un panorama, de présenter les recherches dans leur diversité à la fois en ce qui concerne les méthodes et les thématiques, « d'ouvrir le champ des possibles ».
- Définir la démarche scientifique ; repérer différentes méthodes scientifiques
- Identifier la structure d'un article scientifique et rendre compte de lectures de recherche
- Analyser la fiabilité des ressources

Contenus :

- **Encadrement méthodologique :**
- Présentation du cahier des charges du mémoire, de l'évaluation, des enjeux du continuum- définition de la démarche scientifique et des différentes méthodes en sciences humaines et sociales
- Analyse critique et vérification de la fiabilité des sources
- **Ressources documentaires et recherche bibliographique**
- **Présentation par des Enseignants Chercheurs de leur recherche** afin de donner un aperçu de thèmes de recherche possibles en éducation

Jusqu'à la problématique et à l'ébauche d'un protocole ajustable et réfléchi pour les différents niveaux

- **Objectifs :**
- Construire une revue de littérature
- Élaborer une problématique
- Ébaucher un protocole à mettre en œuvre dès le début du master 2 (qui sera ajusté en fonction du contexte de classe) : début du protocole ajustable, réfléchi pour les différents niveaux
- Utiliser les principes de la communication scientifique pour communiquer sur le projet de mémoire

Contenus :

- **Méthodologie documentaire** / publications scientifiques (ou écrits scientifiques) sur la question choisie pour le mémoire
- **Encadrement méthodologique :**
- Problématique, recueil de données, protocole au service explicite des besoins des étudiants pour leur mémoire
- Construction d'une problématique
- Construction d'une méthode
- Élaboration d'un pré-mémoire présentant une démarche de recherche (jusqu'à la problématique et à l'ébauche du protocole) et une bibliographie
- Point d'étape : présentation orale de l'avancée des travaux : problématiques, protocoles (début) et bibliographie.

Stage

Objectifs :

- **Stage SOPA : M1 premier semestre**
- Référentiel de compétences du métier : Former aux :
- **Compétences communes** (avec en ligne de mire le second oral du concours) : CC1, CC2 et CC11 notamment **Connaitre les droits et obligations de l'enseignant + Cadre réglementaire + Valeurs de la République**
- Découvrir l'établissement scolaire et appréhender la communauté scolaire.
- Repérer les différents rôles constitutifs du métier d'enseignant hors et dans la classe
- **Compétences propres** (CPE, PLC, Prof doc) : P1 et P3, C1 et C3, D1 et D4. Observer les situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation.
- Construire des outils pour observer la pratique d'un pair et s'entretenir avec des pairs sur une situation Analyser l'écart entre la conception et la mise en œuvre observée / entre le prescrit et le réel Concevoir et mettre en œuvre une séance
- **Stage SOPA : M1 deuxième semestre**
- **Renforcement de la compétence P3 / C4 / D3** Découvrir un nouveau contexte professionnel et rencontrer la communauté scolaire Construire la posture d'enseignant (au travers de situations vécues) Concevoir une séquence et la mettre en œuvre **en tenant compte de la diversité des élèves** Découvrir de dispositifs élémentaires pour entrer dans l'analyse de pratique
- **Remarque :** le portfolio de compétences sera à remplir au gré des stages de M1 et M2 dans le bit de l'évaluation final du stage pour le M2

BLOC C	Le professeur, acteur de son développement professionnel
UE4	▪ Le professeur, acteur de son développement professionnel

Compétence	▪ SE FORMER
Ressources	- Identifier et planifier les besoins d'apprentissage professionnel
Attendus	- Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
	- Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

PLAN DE FORMATION	- Ec 1 : se former à la...	
	Semestre 1	Semestre 2
	<ul style="list-style-type: none"> - Ec1a : (aux choix) - Culture Numérique (20hTD) - Culture artistique et patrimoniale (20hTD) - Culture citoyenne (20hTD) - Culture internationale : enseigner en langue étrangère et/ou à l'étranger (20hTD) - Culture de la recherche (20hTD) 	

MODALITES D'EVALUATION		▪ Tâche complexe	▪ Tâche(s) simple(s)
	- Ec 1a : (aux choix)		
	Culture numérique	<ul style="list-style-type: none"> - ECRIT sous la forme d'un poster numérique illustrant le projet élaboré dans le cadre de l'UE 4 Ec 1 « Coopérer au sein d'une communauté éducative ». L'étudiant présentera le projet (cf. compétence « COOPERER ») qu'il aura construit en collaboration avec un ou plusieurs autres étudiants en lien avec le choix de L'UE 4 Ec 1 (culture numérique, culture artistique et patrimoniale, culture citoyenne, culture internationale, culture de la recherche). - ORAL : Présentation orale du projet (10 mn) Organisation : travail de groupe (binôme ou trinôme) 	<p><u>Culture internationale</u> : présentation orale (10 à 15 mn) d'un établissement français à l'étranger par groupe de 2 à 3 adossé à un diaporama n'excédant pas 5 diapositives.</p>
	Culture artistique et patrimoniale		
	Culture citoyenne		
	Culture internationale		
Culture de la recherche			

		▪ Semestre 1
- Ec 1a : (aux choix)		
DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	Culture numérique	<ul style="list-style-type: none"> - De la compétence numérique à la culture numérique : modèles d'intégration du numérique en classe et accompagnement des élèves dans le développement de leur culture numérique - Apports techniques et pédagogiques sur la création de capsules audios ou vidéos pour ou par les élèves en lien avec des projets de classes ou d'établissement - Usages des Tableaux Blancs Interactifs ou des dalles tactiles - Apprendre à créer des supports de cours interactifs - Outils numériques au service des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers - Études et recherches menées sur le numérique en Education - Travail avec des partenaires de l'Ecole
	Culture artistique et patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> - Cette UE se donne pour de favoriser : - La rencontre, hors les murs, de différents partenaires culturels en favorisant l'acquisition et le partage de références communes transposables auprès des élèves (Exemples de structures en fonction des sites : théâtre, musées, archives, opéra, structures promouvant la danse, la musique, la lecture...) - La mise en lien des programmes des disciplines avec les propositions artistiques locales afin de concevoir des activités pédagogiques porteuses de sens et de réflexion pour les élèves et transposables dans le cadre d'une affectation ultérieure. - La participation à une école du spectateur, à des ateliers du regard, d'écoute afin de s'éduquer, d'apprendre par l'art, afin de se former au rôle de passeur de culture. La valorisation des contenus dispensés par le recours aux arts, gain de sens et de transférabilité pour les élèves - La fréquentation des accompagnements culturels proposés par les services des partenaires en lien avec leurs collections ou leur programmation - L'analyse réflexive de ce qui a été conçu et testé auprès des élèves
	Culture citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - L'UE a pour objectif d'enrichir la culture disciplinaire des étudiants sur les différentes dimensions du parcours citoyen tel qu'il est institué dans l'Education nationale. Seront particulièrement mises en évidence, quelques thématiques qui traversent le parcours citoyen (rôle du CESC, éco-citoyenneté, lutttes contre les discriminations, citoyenneté européenne ..). La formation prendra appui sur un lien fort avec les associations de terrain et les partenaires afin de mettre à l'épreuve du réel le parcours citoyen. A partir de cette double entrée, théorique et de terrain, les étudiants auront à construire un projet en lien avec un des partenaires.
	Culture internationale : enseigner en langue étrangère et/ou à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> - Ce module est un module de formation à choisir en début de Master MEEF. - Il sera conservé durant la durée du cursus Master MEEF. - Ce module de formation s'appuie sur les compétences relatives au Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Étranger (CAPEFE) à savoir : C1.1 Connaitre les processus d'acquisition d'une langue seconde. - C1.2 Connaitre les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées. C1.3 Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante et dans la relation avec les familles - C2. Faire valoir un niveau au moins B2 du cadre européen commun de référence pour les langues en anglais. C3.1 Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger. - C3.2 Être sensibilisé au contexte et aux enjeux de la diplomatie dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger. - C3.3 Savoir présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération. Source : https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo10/MENH1933048A.htm - 8 heures de ce module seront traitées en anglais et/ou à partir de documents en anglais (maitrise de la compétence C2.). - La tâche complexe et la tâche simple seront traitées en français. - Ce module pourra s'adosser à un stage de 4 semaines (stage 2 du M1) dans un établissement partenaire de l'INPSE de Bourgogne à l'étranger dans la limite des places disponibles et des conditions d'entrée dans le pays concerné.

	<p>Culture de la recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le métier de chercheur (enseignant chercheur) dans sa diversité, l'organisation du travail de recherche et le fonctionnement de la recherche. - La place de l'enseignant du 2nd degré dans la production scientifique : collaboration avec les EC à des recherches (« action » ou fondamentales) dans le cadre de la pratique. - L'appropriation de la recherche par l'enseignant dans son développement professionnel et personnel. Les liens entre la recherche et les enjeux sociétaux, politiques, économiques, financiers. Les enjeux de la diffusion du résultat des travaux scientifiques, de la vulgarisation, et de la transmission. <p>Démarche de projet</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation en tant que spectateur à une manifestation : « Nuit de la recherche » / « Expérimentarium » ... - Observation d'un projet de recherche ou de recherche action d'un enseignant ou groupe d'enseignants, avec des moments d'étape (prolongement M1+M2) <p>Rencontre sur site et hors les murs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Témoignage d'EC, d'enseignants ayant participé à des recherches - Déplacement dans un ou 2 labos - Rencontre avec des acteurs (locaux notamment) de vulgarisation de la recherche (Revue Sciences Humaines à Auxerre) <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec des partenaires de diverses structures (CARDI / Musées / CRR / Médias /...)
--	---------------------------------------	--

<p>ORAL 2 du concours (article 8 de l'arrêté)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve d'entretien avec le jury, mentionnée à l'article 7, vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire. Le candidat est invité à montrer au jury qu'il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et à faire partager au jury son envie d'enseigner. Il peut, dans le cadre de l'entretien, faire valoir son parcours et, le cas échéant, valoriser ses travaux de recherche. - Cette épreuve doit également permettre, au travers notamment d'une ou plusieurs mises en situations professionnelles hors domaine disciplinaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à se situer dans le système éducatif dans ses différentes dimensions (institution scolaire, enjeux des politiques éducatives, établissement et rôle des différents conseils, partenaires de l'école, équipe éducative, classe, sécurité et sûreté des élèves, relations avec les parents, diversité, mixité...) par rapport aux valeurs et exigences du service public et de la République (droits et obligations des fonctionnaires, laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes de tout ordre, promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes...). - L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes au maximum. Le candidat admissible transmet préalablement à l'entretien une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture établie sur le modèle figurant à l'annexe V. Cette fiche n'est pas notée. - Durée de l'épreuve : trente minutes. Coefficient 3.
--	--

<p>Compétence</p>	<p style="text-align: center;">■ COOPERER</p>
<p>Ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif
<p>Attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration d'un projet collectif et à sa mise en œuvre
<p>Attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
<p>Attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

PLAN DE FORMATION	Semestre 1	Semestre 2
		- Ec2 : Coopérer au sein d'une communauté éducative (projet) (15hTD)

MODALITES D'EVALUATION	Tâche complexe	Tâche(s) simple(s)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ORAL individuel de 10 minutes. L'étudiant présentera le projet qu'il aura construit en binôme en lien avec le choix de L'UE4 Ec1 (culture numérique, culture artistique/patrimoniale ou citoyenne, culture internationale, culture scientifique(recherche)). La présentation durera 10 mn et sera illustrée par un poster numérique (cf. compétence « se former »). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant

DESCRIPTIF DES CONTENUS DE COURS	Semestre 1	Semestre 2
		<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de projet. Élaboration d'un travail coopératif en lien avec une thématique donnée. - Mise en place d'un projet en binôme en lien avec les contenus de l'UE 4 Ec1 (Ec optionnelle) et sous la tutelle d'une formatrice ou un formateur de l'INSPE.